

# Directeur culture et patrimoine

#### Le Pays de Douarnenez, ça vous tente ? Ça tombe bien, on recrute!

Situé dans le département du Finistère, vous serez séduit par le Pays de Douarnenez, ses chemins de randonnées, ses plages, ses ports et ses célèbres festivals. Territoire de caractère, dynamique, où il fait bon vivre, vous trouverez sur place tous les équipements et les infrastructures indissociables de la vie quotidienne: des commerces et artisans locaux, des grandes enseignes, des écoles (maternelles, primaires, collèges et lycées), de complexes sportifs (stade aquatique, salle multisports, mur d'escalade, centre nautique, skate-park, terrains de tennis, ...), des aires de jeux adaptées et accessibles PMR, une Médiathèque, un Port-Musée, deux cinémas, et bien plus encore!

Contactez-nous, on vous en dira plus et on facilitera votre installation!

Métier : Directeur culture et patrimoine

Catégorie : A

**Grade minimum:** Attaché de conservation du patrimoine **Grade maximum:** Conservateur du patrimoine principal

A défaut, un contractuel peut être recruté sur ce poste si aucune candidature d'un fonctionnaire ne convient, et car les besoins des services et la nature des fonctions le justifient. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans, puis CDI.

Type d'emploi : Emploi permanent Temps de travail : Temps complet Lieu de travail : Ville de Douarnenez Poste à pourvoir le : 1er janvier 2026

Date de limite de candidature : 30 novembre 2025

#### Définition de la fonction :

Management stratégique et opérationnel de la Direction culture et patrimoine

# Missions et Activités principales :

## Contribuer à l'élaboration de la politique culturelle et patrimoniale :

- Elaborer et mettre en œuvre la politique culturelle au sein des équipements culturels ;
- Veiller à la cohérence des programmations de l'ensemble de la direction culturelle ;
- Favoriser la prise en compte des nouveaux publics ;
- Assister et conseiller les élus et les instances décisionnelles ;
- Assurer la préparation des commissions culturelle et patrimoine et autres réunions ;
- Superviser la faisabilité technique, économique et juridique des projets ;
- Assurer une veille scientifique sur les appels à projets et les stratégies de financement.

## Impulser, piloter et évaluer les projets en lien avec la culture et le patrimoine :

- Coordonner et/ou impulser la programmation de certains évènements : fête de la musique, journées du patrimoine... et la programmation de la salle des fêtes ;
- Assurer la direction scientifique du Port Musée ;
- Définir et appliquer le projet scientifique et culturel du Port-Musée, en lien avec le chargé de mission ;
- Organiser et valoriser des expositions permanentes et temporaires ;
- Enrichir et gérer les collections du Musée ; organiser la conservation préventive et curative des collections :
- Travailler avec les autres directions pour impulser des projets transversaux
- Assurer la gestion de certains équipements annexes : salle des fêtes, auditorium de la médiathèque ;
- Assurer l'attractivité et la promotion des établissements culturels et patrimoniaux ;
- Favoriser la mise en réseau des établissements et veiller à la cohérence de la programmation artistique
- Proposer les composantes des projets culturels (politique tarifaire, espace de médiation, communication)
- Assurer la gestion prospective des nouveaux projets (fonctionnement et investissements);

- Favoriser la prise en compte de nouveaux publics et, en particulier, des publics éloignés de l'offre culturelle

Manager, piloter et organiser les services rattachés à cette direction (centre des arts, médiathèque, port-musée) :

- Coordonner le travail, favoriser la cohésion et la motivation des services ;
- Veiller à la qualité du travail, au respect des délais et à l'adéquation des ressources humaines ;
- Assurer la gestion administrative et budgétaire des services rattachés et du patrimoine religieux ;
- Évaluer les agents ;
- Résoudre les problèmes relationnels dans les équipes ;
- Veiller à la transmission et à la circulation des informations.

#### Développer et animer des partenariats :

- Assurer les relations de la Ville avec les partenaires institutionnels et les associations ;
- Développer une Veille prospective sur les pratiques émergentes et les créations innovantes ;
- Concevoir des indicateurs et piloter des dispositifs d'observation et d'évaluation

#### Toute autre activité nécessaire au bon fonctionnement du service public.

#### **Relations fonctionnelles:**

- -Relations permanentes avec les élus (référent et membre des commissions culture et patrimoines)
- -Collaboration avec les services municipaux
- -Relations suivies avec les acteurs et les professionnels de l'action culturelle et patrimoniale (équipements culturels, associations, DRAC, Région, Département...)
- -Relations directes avec les usagers

#### Compétences requises :

#### Connaissances et expériences :

- -Connaissance des milieux culturels, fonctionnement des équipements artistiques et bibliothèques,
- -Connaissance en histoire et culture maritimes, fonctionnement d'un musée,
- -Connaissance du patrimoine cultuel, du fonctionnement associatif, et des collectivités territoriales,
- -Licence, master projets culturels ou conservateur du patrimoine.

#### Qualités comportementales professionnelles :

- -Autonomie, esprit d'initiative, rigueur, sens du service public et du travail en équipe, curiosité pour l'art et la culture en général.
- -Capacité à dialoguer/ négocier avec les différents partenaires

### Particularités du poste :

- -Pics d'activité liés à l'organisation des expositions
- -Disponibilité en soirée et week-ends, et vis-à-vis des services dont les équipes scientifiques et techniques
- -Déplacements fréquents

## Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

Les candidats qui souhaitent se positionner doivent adresser leur candidature (lettre de motivations, CV et dernier arrêté de situation) :

A l'attention de Madame le Maire de la Ville de Douarnenez Service des ressources Humaines 2 bis rue d'Estienne d'Orves - 29100 Douarnenez

Contact: recrutement@douarnenez-communaute.fr / 02 98 74 46 20 - 02 98 74 46 84